

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ❑ **Avis d'impôt 2018** sur les revenus 2017 du foyer (intégral recto-verso);
- ❑ **Attestation de paiement** de la CAF ou MSA de moins de 3 mois ;
- ❑ En cas de **changement de situation** (maladie, perte d'emploi...) :
→ joindre les justificatifs de revenus récents
- ❑ En cas de **divorce** :
→ joindre obligatoirement le jugement de divorce indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée.
- ❑ En cas de **garde alternée** :
→ joindre obligatoirement l'**avis d'impôt 2018** sur les revenus 2017 des deux parents voire l'**attestation de paiement** de la CAF ou MSA de moins de 3 mois des deux parents
- ❑ En cas de **séparation sans jugement** :
→ joindre une attestation de paiement de la CAF où figure l'allocation de soutien familial (ASF) ou à défaut les justificatifs de revenus de l'autre parent (avis d'impôt, attestation CAF, etc.).

RENSEIGNEMENTS



UNE PERMANENCE TELEPHONIQUE EST ASSUREE TOUS LES MATINS

- **Par courriel : restaurationscolaire@herault.fr**
- **Par téléphone : 04 67 67 81 93**
- **Par internet : www.herault.fr**



Cadre réservé au Département

AIDE à la RESTAURATION SCOLAIRE 2019 - 2020

Le Département de l'Hérault finance un programme destiné à aider les familles ayant de faibles revenus à payer les frais de restauration scolaire.

Cette aide d'un montant de 0,60 € ou 1,20 € par repas est attribuée sous conditions de ressources et vient en déduction des sommes facturées. A l'issue de la décision d'accord ou de rejet, une notification est adressée au demandeur. L'aide est versée directement aux établissements scolaires.

FORMULAIRE

Avant de remplir ce formulaire, veuillez prendre connaissance des conditions d'octroi en page 3.

Indiquer ci-dessous les élèves pour lesquels vous faites des demandes, ainsi que leurs scolarités durant l'année scolaire concernée.

■ **Elève(s):**

Demande de bourse de collège pour l'année scolaire 2019/2020 ? OUI NON

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Nom*:
Prénom*:
Né(e) le*:
	Scolarité 2019/2020	Scolarité 2019/2020	Scolarité 2019/2020
Etablissement* :
Commune* :
Classe* :	3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e	3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e	3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e

*Champs obligatoire

■ **Demandeur :**

Parent demandeur*	Conjoint(e)
Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Précisez :.....	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Précisez :.....
Nom :.....	Nom :.....
Prénom :.....	Prénom :.....

Adresse* :.....

34.....Commune* :.....

Tél* :.....Email* :.....

■ **Situation professionnelle* :**

Demandeur **conjoint(e)**

Emploi salarié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Invalidité, handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité libérale, agricole, artisanale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chômage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Longue maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans activité, au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisez :.....		

■ **Situation familiale* :**

couple monoparentale

Précisez si : mariage/Pacs concubinage divorce célibat/séparation veuvage

Nombre d'enfants à charge du foyer :

En cas de résidence alternée, indiquez le(s) prénom(s) des enfants concernés:

Commentaires facultatifs (pour signaler une situation particulière, changement récent dans votre foyer...) :

Je soussigné(e).....certifie exactes les informations fournies.

Date :/...../..... Signature* :

I	P	E	R1	R2	RFR
<input type="text"/>					

Cadres réservés au Département

CONDITIONS D'OCTROI

- Le demandeur doit être domicilié dans le département de l'Hérault et avoir la garde légale et effective de l'enfant demi-pensionnaire ou interne.
- L'élève doit être scolarisé(e) en classe de 6e, 5e, 4e ou 3e, dans un établissement scolaire public ou privé, lié par convention au Département de l'Hérault.

BAREME

- Le total annuel de tous les **revenus imposables** et **non-imposables** (prestations CAF...) de la famille doit être inférieur à :

Enfants	Un parent		Deux parents	
	Aide 1,20 €	Aide 0,60 €	Aide 1,20 €	Aide 0,60 €
1	10 800 €	16 800 €	14 400 €	24 000 €
2	13 200 €	22 200 €	16 800 €	29 400 €
3	15 600 €	27 600 €	19 200 €	34 800 €
4	18 000 €	33 000 €	21 600 €	40 200 €
5	20 400 €	38 400 €	24 000 €	45 600 €
6	22 800 €	43 800 €	26 400 €	51 000 €
Par enfant en plus	+ 2 400 €	+ 5 400 €	+ 2 400 €	+ 5 400 €

DEPOT DU DOSSIER



LA DEMANDE DOIT ETRE EFFECTUEE EN LIGNE ENTRE LE 1^{ER} MAI ET LE 31 AOUT 2019 VIA L'ADRESSE INTERNET :

<http://aiderestaurationscolaire.herault.fr>

Après le 31 août, la demande sera traitée par dérogation.

Une justification de l'établissement scolaire indiquant le motif de dépôt hors-délai est obligatoire.

Aucune demande ne sera acceptée après le 31 décembre.

A défaut complété dûment le dossier et envoyer :

→ À l'adresse :

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE
19 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
34690 FABREGUES

→ À l'établissement scolaire avant sa fermeture d'été.

Dépôt des dossiers :	Droits ouverts :
Avant le 31 août	à compter de la rentrée scolaire
Avant le 30 septembre	à compter de la rentrée scolaire (motif de retard de dépôt)
Avant le 31 décembre	à compter du 1 ^{er} janvier (motif de retard de dépôt)